

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 mars 2022

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Convention d'objectifs entre la Ville et l'association sportive « Antony Métro 92 »

Rapporteur : Philippe Tastes

La Ville encourage le développement d'actions à caractère sportif, éducatif et citoyenne, dans le cadre d'une politique volontariste visant à promouvoir les activités physiques sportives et de loisirs.

Des conventions d'objectifs sont ainsi établies en vue de définir les objectifs que les clubs et associations s'engagent à poursuivre dans le cadre de leur objet statutaire ainsi que la contribution que la Ville s'engage à apporter pour en permettre la réalisation, sous réserve de l'inscription des crédits correspondants aux budgets des exercices concernés.

Dans le cadre de ces dispositions, la signature d'une convention est proposée avec le club de rugby « Antony Métro 92 ».

Une collaboration peut en effet se développer avec ce club en liaison avec une discipline sportive qui revêt une place particulière à Sceaux.

Ainsi que l'atteste la fresque installée en 1899 dans le parloir du lycée Lakanal, œuvre du peintre Octave Guillonnet, en hommage à Frantz Reichel, ancien élève du lycée de 1885 à 1889 et introducteur en France du rugby à XV, le rugby est une discipline sportive qui a marqué l'histoire de la Ville depuis de très nombreuses années. L'Académie pôle Espoirs du lycée Lakanal, premier sport-études rugby créé en 1973, a formé plusieurs futurs internationaux tout en leur donnant un bagage scolaire.

Le rapprochement avec le club de rugby implanté à proximité constitue donc une opportunité de promouvoir davantage cette discipline à Sceaux, sachant qu'un nombre de familles de plus en plus important marque un intérêt certain pour ce sport. D'ores et déjà, le club accueille d'ailleurs 31 jeunes Scéens.

Il est donc proposé la signature d'une convention avec ce club, par laquelle celui-ci s'engagera, outre les actions énoncées dans les conventions du même type, à étudier, dans le cadre du projet « 1001 rugby », la possibilité de former les éducateurs sportifs et les animateurs de la Ville afin qu'ils puissent mettre en place la pratique du rugby dans les écoles et les centres de loisirs. Chaque année, ce projet se conclura par la proposition de participation des écoles et centre de loisirs volontaires aux tournois organisés sur le site de la Grenouillère par l'association. En outre, le club participera à la fête annuelle des Sports de Sceaux, comme il le fait déjà.

La Ville s'engage enfin à verser une subvention votée par le conseil municipal. Pour l'année 2022, il est proposé de fixer cette subvention à 5 000 €.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir approuver les termes des conventions d'objectifs à intervenir avec l'association sportive « Antony Métro 92 » pour la période 2022, 2023 et 2024.